



# Educateur(trice) jeunes enfants

**Accompagner** les jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale globale, en lien avec leur famille, dans une fonction de prévention, d'animation et de médiation en vue du développement progressif de l'enfant (éveil, autonomie,...).

## **SOCIAL, ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIE ET CULTUREL** CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT DES PROJETS SOCIOÉDUCATIFS

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM  
Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

CODE MÉTIER  
10F20

## RÉFÉRENTIEL

### ACTIVITÉS

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, ...)
- Assistance aux personnes, aux patients pour la réalisation des actes de la vie quotidienne (repas, toilette, ...)
- Élaboration et mise en place du projet individuel concernant la personne et le groupe dans son domaine d'activité
- Élaboration, mise en place et suivi des plans et réalisations de formation
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Médiation des relations avec la famille, le représentant légal de la personne et les différents partenaires extérieurs
- Mise en place de projets éducatifs en lien avec le projet institutionnel
- Rédaction de comptes-rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité
- Rédaction de courriers relatifs à son domaine d'activité

### SAVOIR-FAIRE

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes
- Conduire un projet individuel
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou son entourage
- Évaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes
- Organiser/animer des activités spécifiques à son domaine de compétence pour des patients , des personnels/des groupes
- Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales d'une personne
- Traiter et résoudre des situations agressives ou conflictuelles
- Travailler en équipe pluridisciplinaire/en réseau

## CONNAISSANCES REQUISES

- Animation de groupe (32030)
- Communication et relation d'aide (44021)
- Conduite de projet (32035)
- Education santé et à la vie sociale (43432)
- Intervention sociale (44008)
- Premiers secours (42826)
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent (14420)
- Puériculture (43439)
- Réseaux sanitaires, sociaux et médico-sociaux (13038)

## AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : K1202 Éducation de jeunes enfants](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : B3A/03 Educateur ou éducatrice jeunes enfants](#)

## TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret n° 2014-100 du 4 février 2014](#)
- [Arrêté du 1er octobre 2014 \(jury, organisation concours\)](#)

# FORMATION

## Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants

### INFOS GÉNÉRALES

#### NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

---

#### CERTIFICATEUR

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

---

#### VALIDEUR

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

---

### TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret n° 2005-1375 du 3 novembre 2005](#)

- [Arrêté du 16 novembre 2005](#)
  - [Arrêté du 25 août 2011](#)
- 

## ACCÈS

### VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale ou continue

En contrat d'apprentissage

---

### ADMISSIBILITÉ

Une épreuve écrite permettant de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse et les aptitudes à l'expression écrite

### CONDITIONS

Etre titulaire :

- du baccalauréat ou d'un titre équivalent
- d'une attestation de réussite de l'examen de niveau organisé par la DRASS
- d'un diplôme de travail social au moins de niveau IV
- d'un diplôme ou d'un titre du secteur paramédical au moins de niveau IV
- d'un DE d'auxiliaire de puériculture, du CAP petite enfance, du DE d'aide médico-psychologique, du DE d'auxiliaire de vie sociale avec 3 ans d'expérience dans la petite enfance.

OU

Avoir réussi l'examen de niveau organisé par les DRJSCS.

---

### MODALITÉS D'ADMISSION

Une épreuve orale servant à apprécier leur aptitude et leur motivation à l'exercice de la profession

---

### JURY

Nommé par le préfet de région, il comprend :

- le DRJSCS ou son représentant, président du jury
  - des formateurs ou enseignants issus des établissements de formation préparant au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants
  - des représentants de services déconcentrés de l'Etat, des collectivités publiques, de personnes qualifiées dans le domaine de la petite enfance
  - pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés du secteur professionnel, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.
-

## **VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE)**

### **CONDITIONS SPÉCIFIQUES**

Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans équivalent temps plein sur les 10 dernières années.  
Avoir exercé au moins 2 activités de l'une des fonctions suivantes :

- établir une relation, élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif en direction du jeune enfant
  - établir une relation, élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif avec les parents
  - concevoir et conduire l'action éducative au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.
- 

## **PROGRAMME**

### **DURÉE**

3 ans en alternance

### **FORMATION THÉORIQUE (1 500 H)**

4 domaines de formation (DF) :

- DF 1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (400 h)
- DF 2 Action éducative en direction du jeune enfant (600 h)
- DF 3 Communication professionnelle (250 h)
- DF 4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales (250 h) ;

4 stages minimum d'une durée totale de 60 semaines (2100 h)

---

### **ALLÈGEMENTS / DISPENSES**

Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau III en travail social sont dispensés des domaines de formation 3 et 4 ainsi que des épreuves de certification s'y rapportant. Les titulaires des diplômes suivants peuvent bénéficier d'allègement dans la limite 1/3 de la durée de formation :

- Diplôme bac + 2
- DE de moniteur éducateur
- DE de technicien d'intervention sociale et familiale
- DE d'auxiliaire de puériculture

Les titulaires des diplômes suivants peuvent bénéficier d'allègements dans la limite de 2/3 de la durée de formation :

- Licence ou titre équivalent
  - DUT carrières sociales
  - DE d'infirmier ou de puéricultrice.
-

## **OBTENTION DU DIPLOME**

Chacun des domaines de formation est validé par une épreuve en centre d'examen et un contrôle continu, tous deux notés sur 20. Les épreuves en centre d'examen comprennent :

- DF 1 : présentation et soutenance d'un mémoire de positionnement professionnel
- DF 2 : oral sur la démarche éducative à partir de trois travaux à finalité éducative
- DF 3 : épreuve écrite de communication professionnelle
- DF 4 : épreuve écrite de note de synthèse.

Dans le cadre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, l'obtention du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants donne lieu à l'attribution de 180 crédits européens (ECTS).

---

# **STATUT ET ACCÈS**

## **Corps des éducateurs de jeunes enfants**

### **STATUT DANS LA FPH**

#### **Catégorie A**

---

#### **Grades**

- Educateur de jeunes enfants du premier grade (14 échelons)
  - Educateur de jeunes enfants du second grade (11 échelons)
- 

### **MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH**

#### **Concours sur titres**

Organisé au niveau de l'établissement (avis publié au Journal Officiel).

Avis affiché dans les locaux de l'établissement, de l'ARS et de la préfecture de département, et publié sur le site Internet des ARS.

#### **Condition**

- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ou d'un diplôme reconnu équivalent.

---

## **Concours réservé sur épreuves (jusqu'au 13.03.2018)**

Examen comportant une épreuve unique d'admissibilité et une épreuve orale d'admission fondée sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle des candidats.

### **CONDITIONS**

- Remplir les conditions d'ancienneté fixées dans le décret n° 2013-121 du 6 février 2013.
- 

## **Promotion professionnelle**

Dispositif des études promotionnelles pour préparer le diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.

### **Conditions**

- Réussite admission en école ou institut.
  - Accord de prise en charge par l'établissement employeur.
  - Contrat d'engagement de servir dans un établissement de la FPH d'une durée égale au triple de celle de la formation dans la limite de 5 ans à compter de l'obtention du diplôme.
- 

## **Détachement**

Possibilité d'intégration dans le corps de détachement à tout moment à la demande de l'intéressé(e) et après avis de la commission administrative paritaire compétente.

### **Conditions**

- Etre fonctionnaire appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie B.
  - Etre titulaire du diplôme exigé pour le recrutement dans ce corps.
  - Exercer des fonctions socio-éducatives équivalentes à celles des fonctionnaires du présent corps.
- 

# **EXERCICE DU MÉTIER**

## **CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL**

## Prérequis

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants

## Spécificité

- En crèche
- En service de soins
- En établissement social et médico-social
- En centre de loisirs

## Relations professionnelles

- Autres intervenants auprès des enfants et familles afin de proposer un développement coordonné des prises en charge

## Structures

- Centre de Protection Maternelle et Infantile
  - Centre médico-psychologique
  - Etablissement médical (hôpital, clinique)
  - Structure d'accueil petite enfance
  - Structure d'éveil et de jeux (bibliothèque, ludothèque)
- 

## LIENS PROFESSIONNELS

- [Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants](#)

# MOBILITÉ

## PASSERELLES

### Passerelles dans la FPH

- [Responsable de crèche](#)
  - [Encadrant\(e\) socio-éducatif](#)
  - [Educateur\(trice\) spécialisé\(e\)](#)
-

## Passerelles dans les autres fonctions publiques

- [Fonction publique territoriale](#)
- 

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00  
<http://metiers.anfh.fr/10F20>